

Le Guide de bonnes pratiques :

un outil d'information et d'aide à la réalisation d'un projet de carrière

Le Guide s'adresse :

- aux exploitants de matériaux pour les guider dans la conception d'un projet respectueux de l'environnement et les accompagner dans leur demande d'autorisation d'exploitation de carrières,
- aux bureaux d'études techniques pour élaborer une étude d'impact adaptée aux besoins du projet et prenant en compte les contraintes et les atouts paysagers et environnementaux,
- aux services instructeurs pour les aider à analyser la pertinence du projet à la lecture des documents du dossier de demande d'autorisation et les accompagner dans la décision à prendre,
- aux associations de protection de l'environnement, aux établissements publics, aux gestionnaires d'espaces naturels... désireux d'être informés du contenu des volets paysager et milieu naturel de l'étude d'impact d'une carrière.

Le Guide propose :

- des éléments de cadrage des cahiers des charges des études,
- des méthodes d'investigation pour l'évaluation des enjeux et la mise en oeuvre des mesures de suppression, de réduction et de compensation,
- une synthèse des implications des protections et inventaires pour les projets,
- des particularités régionales en matière de mesures expérimentales,
- une information sur les réglementations nationale et européenne.



Ce Guide de bonnes pratiques est le premier tome d'une collection de guides d'aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel dans les études d'impact de projets d'aménagement.



Auteurs :

Paysage : Atelier Cordoleani

Milieu Naturel : ECO-MED "Ecologie et Médiation"

Assistance en communication et conception graphique : Autrement Dit Communication & Environnement

Conception Internet : Stratégis - SIEE - Groupe Ginger pour le tome 1 - Simals pour le tome 2

Mars 2007



Ce Guide ainsi que le Guide technique "Carrières et Paysages" sont disponibles en version numérique sur les sites de la DIREN PACA et de la DRIRE PACA. Ils sont téléchargeables sous format pdf.

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr>
<http://www.paca.drire.gouv.fr>



Direction Régionale de l'Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le Tholonnet - BP 120
Allée Louis Philibert
13 603 Aix-en-Provence Cedex 1
Tel. : 04 42 66 66 00 Fax : 04 42 66 66 01



Direction Régionale de l'Industrie, de la
Recherche et de l'Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
67/69, avenue du Prado
13 286 Marseille Cedex 6
Tel. : 04 91 83 63 63 Fax : 04 91 79 14 19

Conception graphique : Autrement Dit Communication & Environnement 04 99 63 74 - Mars 2007 - Crédits photos : Cordoleani - ECO-MED - Tous droits de reproduction réservés. Imprimé sur papier recyclé Ocytus Print.



Guide de bonnes pratiques paysage milieu naturel

dans les études d'impact de carrières
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un outil de travail d'aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel le plus en amont possible pour construire et fiabiliser un projet de carrière



Les carrières, les paysages et les milieux naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur

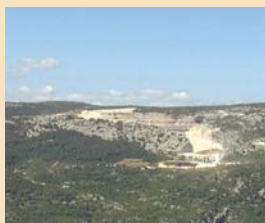


La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente une extraordinaire variété de paysages et une richesse biologique exceptionnelle.

Une géologie très diversifiée multiplie les possibilités extractives. Souvent, les carrières présentent des impacts paysagers et environnementaux notables et rencontrent de ce fait de fortes résistances locales.

Les carrières doivent être conçues et exploitées de manière à limiter les impacts préjudiciables sur l'environnement et à maintenir les équilibres naturels.

La maîtrise des impacts directs et indirects sur le paysage et le milieu naturel en cours d'exploitation et la restitution d'un paysage de qualité au terme de l'exploitation doivent être impérativement recherchées. Ces objectifs nécessitent une démarche de projet intégrant dès l'amont une double approche paysagère et environnementale.



Prendre en compte le **paysage**

Prendre en compte le **milieu naturel** (habitats naturels et espèces)

Prendre en compte le **milieu naturel** (habitats naturels et espèces)

Le Guide présente pour la partie **paysage** :

La démarche paysagère et l'étude d'impact

Le paysage n'est pas une simple mesure d'accompagnement de l'exploitation de la carrière. Il doit fonder la réflexion qui permet de choisir le site à exploiter, de définir l'implantation et le plan d'exploitation ainsi que les opérations de remise en état au terme du phasage extraction-réaménagement paysager. Le volet paysager de l'étude d'impact est une présentation pédagogique de la démarche du projet de paysage pour la carrière.



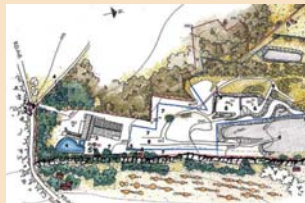
Le contenu de l'étude d'impact sur le paysage

Un cadre de référence est proposé pour la rédaction des cinq chapitres réglementaires de l'étude d'impact. Le contenu sou-

haité pour chaque chapitre est précisé. Il illustre les étapes de la démarche de projet.

Des outils pour réaliser l'étude d'impact

Les outils (sources documentaires, méthodes d'investigation, techniques d'étude, moyens de transcription) sont présentés et illustrés par des exemples concrets tirés d'études de carrières existantes.



Des recommandations en matière d'insertion paysagère

Les recommandations présentées résultent de préconisations des services de l'Etat, de la profession et de retours d'expériences dont certains sont détaillés dans le Guide technique "Carrières et Paysages en région PACA".



Le contexte réglementaire et ses enjeux pour les carrières

Les protections des sites, de paysages et du patrimoine présentent des enjeux majeurs à l'encontre des carrières ; les espaces protégés peuvent s'avérer rédhibitoires pour un projet de carrière.



? Pour en savoir plus...

Le Guide de bonnes pratiques est complété par le "Guide technique de démarche paysagère Carrières & Paysage en PACA" qui offre des possibilités d'élargissement des investigations.

Prendre en compte le **milieu naturel** (habitats naturels et espèces)

Le Guide présente pour la partie **milieu naturel** :

Les facteurs indispensables à une étude d'impact de qualité

La réalisation d'un volet naturel d'étude d'impact est conditionnée par de multiples facteurs, tant humains que techniques. Le respect du calendrier écologique et l'audit de spécialistes locaux, entre autres, sont des éléments incontournables que tout projet doit intégrer et respecter.



Le cadrage préalable

Avant d'engager l'élaboration de l'étude d'impact proprement dite, le cadrage préalable permet, notamment, de dresser un premier portrait écologique de la zone d'emprise du projet. Cette étape préliminaire indispensable comprend, entre autres, la définition de l'aire d'étude et ses dépendances d'échelles.



Les étapes de l'étude d'impact sur le milieu naturel

De la collecte des données naturalistes à la planification des mesures et suivis à engager, la réalisation d'un volet naturel d'étude d'impact passe par un certain nombre d'étapes clés. Ces étapes sont détaillées dans le Guide et illustrées par des schémas et des tableaux qui constituent de véritables outils de travail.



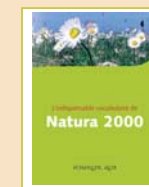
Les périmètres d'intérêt écologique

Les zones d'inventaires, de périmètres de protection réglementaire et de gestion concertée sont présentées de manière détaillée dans le Guide. Leurs particularités et leur implication vis-à-vis d'un projet de carrière y sont précisées.



Le cas particulier de Natura 2000

La législation européenne impose aux Etats membres l'évaluation appropriée des incidences de tout projet sur les sites faisant partie du réseau Natura 2000. Cette procédure particulière fait l'objet d'un chapitre spécial dans le Guide : y sont précisés le cadre réglementaire, la trame et la spécificité d'une évaluation d'incidences par rapport à l'étude d'impact et la nomenclature relative à cet exercice.



Les accords internationaux et la législation concernant les espèces

Les principaux accords internationaux et la législation en vigueur sur le territoire français sont brièvement présentés avec

mention de leur portée réglementaire ainsi que les compartiments biologiques concernés (espèces, habitats naturels,...).